

Compte-rendu du Conseil municipal du 10 février 2017 à 19 heures 30

Présents : Grégory Bonnet, Jacques Chanudet, Annick Falempin, Laurence Cesarini, Françoise Mathey, Jean-Paul Mompied, Norbert Onzon, Jean-François Porte.

Absent : Nathalie Ameye (pouvoir donné à Laurence Cesarini), Lionel Peynet (pouvoir donné à Grégory Bonnet)

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil du 9 décembre 2016
- Aménagement parcelle AI213
- Vente de la parcelle AO82
- Révision des loyers
- Transfert de la compétence Documents d'urbanisme
- Mise à disposition de la salle pour spectacles
- Circulation sur la RD 408
- Motion de soutien aux salariés de la SEITA
- Motion de soutien à la commune d'Olloix
- Demande de la commune de Saint Julien Puy Lavèze de retrait du SMADC
- Inscription au PDIPR du tracé de la grande traversée du massif central en VTT
- Organisation des élections
- Questions diverses

Le Maire demande l'inscription de 3 points à l'ordre du jour :

- Indemnités des élus à compter du 1^{er} janvier 2017
- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget prévisionnel 2016
- Remboursement au Maire d'achats faits pour la rénovation de l'appartement au-dessus de la Mairie

Mise au vote : accord à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : F. Mathey est désignée à l'unanimité

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 9 décembre 2016 :
Mise au vote : accord à l'unanimité
- Aménagement parcelle AI213 (peupliers)
La SER souhaite pouvoir faire des dépôts de terre sur cette parcelle, mais cette parcelle est classée en zone humide. Il convient donc d'approfondir la faisabilité du dossier. À suivre.
- Révisions des loyers
Il est proposé de ne pas augmenter les loyers des logements de Monsieur Balacker et de Madame Charles.
Mise au vote : accord à l'unanimité
- Transfert de la compétence Documents d'urbanisme à la communauté de communes

Ce transfert est possible mais implique que les communes perdent leur autonomie et leur niveau décisionnel en matière d'urbanisme.

Mise au vote : refus à l'unanimité pour transférer cette compétence

◦ Mise à disposition de la salle pour spectacles

Il est proposé de mettre à disposition gratuitement la salle pour différents spectacles : une pièce de théâtre par l'Amicale laïque de Saint Bonnet, le concert de Fred Babin dans le cadre du festival Ernest Monpied, une opérette de l'école de musique de Riom.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ Circulation sur la RD 408

La création de deux panneaux « Stop » a permis de réduire la vitesse des véhicules au niveau des Larges et des Nadeaux. Certains habitants ne marquent pas l'arrêt en montant en invoquant l'inutilité de ce panneau « Stop ». Il est proposé de le supprimer ou d'installer un panneau de priorité Droite/Gauche.

Mise au vote : Pour laisser le stop 6 - Pour l'enlever 2 – pour installer un panneau de priorité 2

◦ Motion de soutien aux salariés de la SEITA

239 emplois sont menacés de suppression.

La motion de soutien est votée à l'unanimité

◦ Motion de soutien à la commune d'Olloix

La commune d'Olloix est en litige avec l'assureur GROUPAMA suite à un incident sur le territoire de cette commune. La commune n'est pas en mesure de rembourser les sommes demandées suite à cette affaire. Un accord est recherché avec GROUPAMA.

La motion de soutien est votée à l'unanimité sauf pour la partie de soutien financier.

◦ Demande de la commune de Saint Julien Puy Lavèze de retrait du SMADC

La modification des périmètres intercommunaux conduit logiquement à la sortie de la commune de Saint Julien Puy Lavèze du SMAD des Combrailles.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ Inscription au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées du tracé de la grande traversée du massif central en VTT

Le tracé de la grande traversée du massif central en VTT passe par Montcel. La commune s'engage à protéger les portions du chemin, à autoriser le passage des VTT, à entretenir le balisage. Le gros entretien est à la charge du Département.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ Organisation des élections

Élection présidentielle les 23 avril et 7 mai, le bureau de vote (mairie) sera ouvert de 8h à 19h.

Élections législatives les 11 et 18 juin, le bureau de vote (mairie) sera ouvert de 8h à 18h ou 19h (attente de la circulaire).

Il est proposé de faire 2 tranches horaires pour la tenue du bureau de vote. De 8h à 13h30 et de 13h30 à 19h. La répartition des conseillers se fera ultérieurement.

◦ Indemnités des élus

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les indemnités des élus sont fixées par référence à l'indice terminal brut de la fonction publique en vigueur. Ceci est dû à la réforme PPCR (Parcours Professionnels, carrières et

rémunérations) qui modifie les grilles de l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et par voie de conséquence le montant des indemnités des élus.

Mise au vote : accord à l'unanimité

- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement budgétées sur 2016.

Afin de pouvoir mandater des factures d'investissement urgentes, il est nécessaire de prendre une délibération pour autoriser le mandatement de ces factures à hauteur de 25% des sommes budgétées en investissement sur 2016 (moins les sommes dues aux emprunts).

Mise au vote : accord à l'unanimité

- Remboursement au Maire d'achats faits pour la rénovation de l'appartement au-dessus de la Mairie.

Le Maire précise qu'il a fait l'achat de fournitures (lames plastique pour revêtement de sol et petit matériel nécessaire à la pose des lames) chez Leroy Merlin et que la Commune ne dispose pas de compte dans ce magasin. Il a donc payé lui-même les factures d'un montant total de 609.64 € TTC et il est désormais nécessaire que la Commune en assure le remboursement.

Le Maire précise que les travaux seront terminés en mars-avril et que la mise en location devrait se faire en avril au prix du marché immobilier.

Mise au vote : accord à l'unanimité

- Questions diverses

École de Montcel : une ATSEM a démissionné, il est proposé que le SIJM recrute une personne en CAE. Il est prévu 48 enfants à la rentrée de septembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.